

Rapport du Comité de Mission

| 2024

abene»

SOMMAIRE

Édito des membres
du Comité
de Mission » 1

Abenex
en bref » 2

Abenex, société
à mission : pourquoi
et comment ? » 3

Notre modèle
de mission :
notre raison d'être
et nos objectifs
statutaires » 5

Le Comité de
Mission d'Abenex » 7

La 1^{ère} année du
Comité de Mission » 11

La feuille de route
de la Mission
Abenex » 14

Perspectives » 20

Rapport de
l'Organisme Tiers
Indépendant (OTI) » 21

ÉDITORIAL

Investir pour transformer : ensemble vers un impact durable

Par les membres
du Comité de Mission :

- **Rodolphe Durand** Président du Comité de Mission
- **Céline Barral**
- **Sophie Fernex**
- **Laurence Grandcolas**
- **Olivier Servant**
- **Marie-Raphaëlle de Wissocq**



En tant que membres du Comité de Mission d'Abenex, nous avons la conviction que chaque investissement représente une opportunité unique de transformer durablement la société, particulièrement pour un acteur comme Abenex, qui s'implique activement dans l'accompagnement opérationnel de ses sociétés en portefeuille.

C'est avec cette conviction que nous accompagnons Abenex dans sa démarche de société à mission. Nous avons trouvé au sein des équipes une écoute sincère, une volonté d'être challengées et une exigence dans la démarche qui nous a séduits. Ce rapport reflète le dialogue constant entretenu entre Abenex et son Comité de Mission. Notre mission est d'évaluer, questionner et amplifier l'impact des actions d'Abenex au service de la mission qu'elle s'est choisie.

En adoptant la qualité d'entreprise à mission en 2023, Abenex a renforcé son rôle d'acteur du changement, partageant avec l'ensemble de ses parties prenantes une vision globale du progrès économique et social. Inscrite dans ses statuts, sa raison d'être se veut ambitieuse et fidèle à son identité :

« Faire franchir un cap majeur à des projets vertueux pour la société par notre approche unique d'investisseur engagé et opérationnel »

Notre rôle ? Challenger, accompagner et accélérer la transformation d'Abenex vers un modèle d'investissement à impact renforcé. Nous questionnons la stratégie d'impact, définissons les objectifs statutaires et opérationnels avec Abenex, participons à des réunions clés et veillons à l'alignement des actions avec la raison d'être.

Un modèle de gouvernance exigeant et exemplaire

Être société à mission implique un engagement quotidien, un cadre exigeant où chaque décision doit être guidée par la raison d'être. Pour un acteur engagé de longue date comme Abenex, l'enjeu est de faire évoluer son modèle d'investissement en intégrant pleinement sa mission à sa stratégie. Celle-ci dépasse une approche ESG ambitieuse : elle oriente l'ensemble des décisions stratégiques et façonne la vision long terme d'Abenex en tant qu'investisseur responsable. Ce rapport est le reflet de notre conviction profonde : celle que chaque décision d'investissement peut être une force de changement positif pour notre société.

Si le chemin parcouru est source de fierté, il marque avant tout le point de départ d'un engagement collectif pour bâtir un avenir plus durable.

Nous avons le plaisir de vous présenter ce premier rapport de mission, qui marque une étape clé dans l'évolution d'Abenex en tant que société à mission.

ABENEX

En bref

1992

| Début de l'activité

17 ans

| Indépendance

1,5 Md€

| Actifs sous gestion

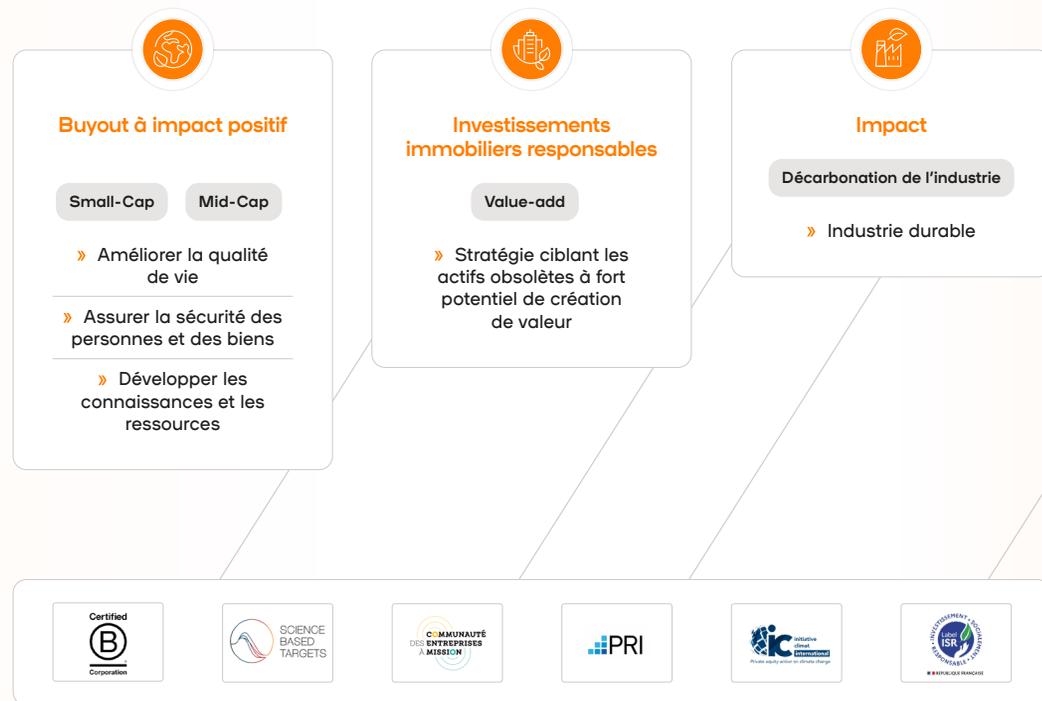
50+

| Professionnels

4

| Bureaux

Acteur européen historique du capital-investissement, entreprise à mission et certifié B Corp



ABENEX, SOCIÉTÉ À MISSION :

Pourquoi et comment ?

Interview



Patrice Verrier

» Associé - Fondateur

I En juillet 2023, Abenex est devenue société à mission. Qu'est-ce qui a motivé ce choix ?

Patrice Verrier : Ce n'est pas un simple virage stratégique, mais une évolution assumée, dictée par notre ADN. Depuis toujours, nous croyons que la finance doit être un moteur de transformation positive. Investir, ce n'est pas seulement chercher du rendement, c'est aussi créer un impact durable.

Nous évoluons dans un monde où les défis environnementaux et sociaux sont de plus en plus pressants. Il ne s'agit plus seulement de bien faire, mais de faire mieux, de manière plus structurée et plus transparente. Devenir société à mission, c'est inscrire noir sur blanc nos engagements et s'imposer un cadre exigeant. Cela signifie que chaque décision d'investissement doit répondre à une double exigence : la performance et l'impact.

I Vous parlez d'un engagement de longue date. En quoi ce statut est-il une continuité de votre histoire ?

C'est la suite logique de ce que nous construisons depuis plus de 20 ans. Nous avons été parmi les premiers à intégrer des critères ESG dans nos décisions d'investissement, bien avant que cela ne devienne un standard de marché. Notre certification B Corp en 2022 a marqué une étape clé, mais elle ne suffisait pas. La société à mission nous permet d'aller encore plus loin en gravant nos engagements dans le marbre et en les soumettant à un suivi rigoureux.

Mais la vraie différence est la gouvernance que cela implique. On ne se contente pas d'annoncer des objectifs ambitieux, on se dote des moyens de les atteindre et d'un regard extérieur pour nous challenger. C'est une démarche volontairement contraignante, qui nous oblige à être exemplaires, à faire mieux chaque jour.

« Investing with purpose », ce n'est pas juste un slogan, c'est un état d'esprit.

I Comment s'est construit ce modèle de mission ?

Une mission se bâtit avec méthode et conviction. Il fallait qu'elle soit à la fois ambitieuse et fidèle à ce que nous sommes.

Nous avons donc engagé une démarche de co-construction avec nos équipes, nos partenaires, nos parties prenantes et notre Comité de Mission. Pas de consensus édulcoré ou de concession : des ateliers engagés, des débats constructifs, des échanges sans filtre pour définir ce qui nous distingue vraiment.

Ce travail a abouti à une raison d'être qui nous engage :



Faire franchir un cap majeur à des projets vertueux pour la société par notre approche unique d'investisseur engagé et opérationnel »

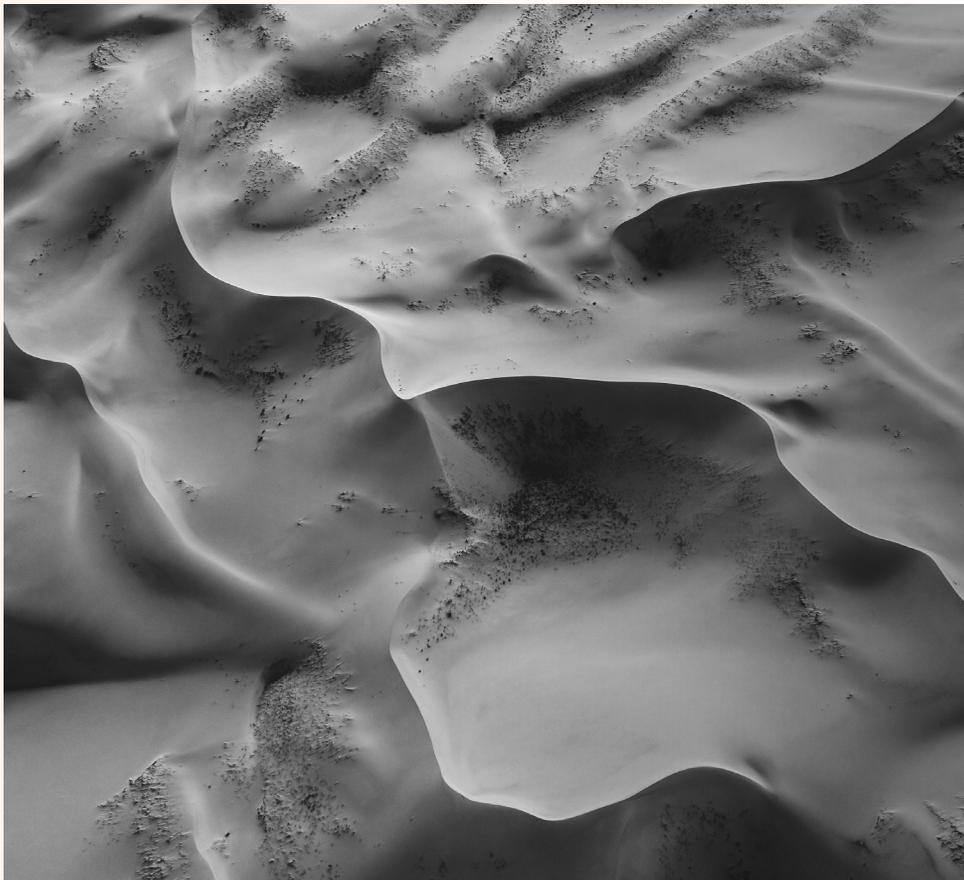
Chaque mot compte. Nous ne sommes pas des financeurs passifs, nous sommes des partenaires actifs. Notre rôle n'est pas juste d'accompagner, mais de transformer, d'amplifier l'impact des entreprises que nous soutenons.

I Quelles sont vos ambitions en tant que société à mission ?

Être une société à mission est un processus exigeant, à la fois collectif et introspectif. Cela veut dire quoi concrètement ? D'abord, que nous devons être exemplaires dans notre propre fonctionnement : gouvernance, décisions d'investissement, suivi de nos participations, tout doit être aligné avec notre mission. Ensuite, nous devons embarquer notre écosystème. Nos entreprises en portefeuille doivent elles aussi s'inscrire dans cette dynamique. Nous voulons les pousser à aller plus loin, à adopter des stratégies à impact mesurable.

Notre Comité de Mission joue un rôle clé à nos côtés : il ne se contente pas d'observer, il challenge, il questionne, il nous pousse à nous dépasser. C'est un aiguillon permanent.

En fin de compte, ce choix reflète une conviction forte : la finance doit être un levier de transformation, et non un simple outil de profit. Si nous voulons bâtir un avenir durable et inclusif, cela passe par des engagements concrets, suivis d'actions mesurables. Et chez Abenex, c'est ce que nous avons décidé d'incarner.



Transformer les entreprises pour un avenir responsable

La société à mission incarne un modèle novateur, permettant aux entreprises d'affirmer publiquement leur ambition d'être utiles à la société tout en rendant des comptes sur l'accomplissement de cette vision. Ce cadre juridique, introduit par la loi PACTE en mai 2019, marque une avancée majeure dans le droit français.

Concrètement, une entreprise à mission s'engage à :

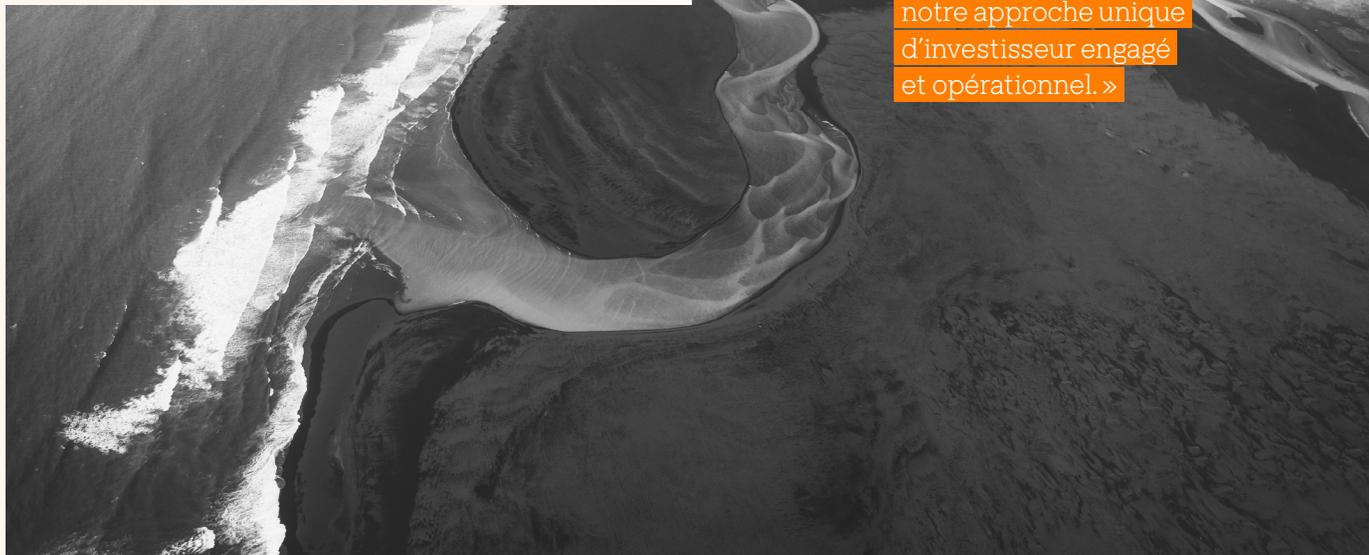
- » Définir et inscrire dans ses statuts une raison d'être claire, accompagnée d'objectifs concrets pour la faire vivre.
- » Mettre en place un Comité de Mission, indépendant des organes sociaux, pour suivre la mise en œuvre de cette ambition.
- » Faire évaluer ses engagements par un organisme tiers indépendant, garantissant une transparence totale.

Ce modèle transforme les entreprises en alignant toutes leurs parties prenantes autour d'objectifs sociaux et environnementaux ambitieux. La mission devient une boussole stratégique, guidant chaque décision. En acceptant le regard critique de tiers, les entreprises s'engagent sur une voie mesurable et factuelle, traduisant leurs valeurs en actions concrètes.

Ce mouvement est bien plus qu'une formalité : c'est un levier puissant pour intégrer l'impact positif au cœur du modèle d'affaires.

NOTRE MODÈLE DE MISSION

Notre raison
d'être et nos objectifs
statutaires



//
Faire franchir un cap majeur
à des projets vertueux
pour la société par
notre approche unique
d'investisseur engagé
et opérationnel. »

Ces mots incarnent ce que nous sommes :
une entreprise porteuse de valeurs,
ne limitant pas l'impact positif à la
performance économique.

Pour nous, un impact positif signifie générer
un changement tangible et mesurable,
capable d'améliorer durablement la société,
l'économie et l'environnement.

Fruit d'une réflexion collective et d'un
dialogue approfondi avec nos parties
prenantes, notre raison d'être est notre
boussole, celle qui oriente chacune de nos
décisions et nous pousse à aller toujours plus
loin dans notre engagement.

Pourquoi cette raison d'être fait sens pour Abenex

Les termes choisis - **projets vertueux, faire franchir un cap majeur, engagé et opérationnel** - traduisent fidèlement notre vision de l'investissement : un levier puissant pour accélérer des transformations profondes et donner aux entreprises les moyens d'amplifier leur impact.

Chez Abenex, nous croyons que les entreprises peuvent et doivent être des moteurs de transformation positive. Mais pour cela, elles doivent être accompagnées de manière exigeante et ambitieuse. Nous ne nous contentons pas d'investir, nous nous impliquons aux côtés des équipes dirigeantes de nos sociétés en portefeuille au quotidien.

Par **projet vertueux**, nous entendons un projet qui :

- porte une activité utile à la société, en dépassant la seule recherche de profit pour générer un impact positif sur l'économie, l'humain et l'environnement d'aujourd'hui et de demain ;
- gère ses ressources et ses talents de façon responsable, en adoptant des pratiques durables et éthiques ;
- crée de la valeur pérenne et la partage.

Nous identifions des projets d'entreprises portés par des dirigeants ambitieux et alignés avec nos engagements, afin de leur permettre de franchir **un cap majeur**. Cela signifie que nous avons la capacité de les transformer significativement, à développer leur création de valeur et leur efficacité, en les accompagnant sur un ou plusieurs leviers clés tels que l'optimisation des process, l'ouverture de nouveaux marchés, ou la digitalisation des opérations, la mise en place ou l'optimisation du partage de cette valeur ou encore le renforcement de la gestion des ressources et des talents et de l'engagement des collaborateurs, pour une performance durable et responsable.

Notre approche repose sur un positionnement **opérationnel**. Chez Abenex, nous sommes des investisseurs actifs, proches des

entreprises que nous accompagnons. Nous nous impliquons concrètement à leurs côtés pour les aider à structurer et réaliser leur transformation à impact, en mettant à leur disposition notre expertise, nos ressources et notre engagement stratégique.

Enfin, nous sommes un acteur **engagé**. Nous voulons incarner un modèle exigeant, crédible et ambitieux, qui prouve qu'investissement et impact positif peuvent aller de pair.

Nous ne nous limitons pas à nos participations. Nous avons l'ambition de faire évoluer tout notre écosystème, en partageant nos convictions et en promouvant un modèle d'investissement plus responsable. Nous sommes convaincus que la finance doit jouer un rôle structurant dans la transition vers une économie plus durable et plus inclusive.

Nos objectifs statutaires : une déclinaison cohérente de notre raison d'être

Notre raison d'être se traduit concrètement par **quatre objectifs** statutaires, véritables piliers de notre démarche stratégique :



Concentrer

notre intervention vers des projets utiles.



S'assurer

d'une gestion responsable des ressources et des talents.



Contribuer

activement à la création de valeur dans nos participations et à son partage.



Promouvoir

l'investissement responsable auprès de nos parties prenantes à travers notre démarche pionnière.

LE COMITÉ DE MISSION D'ABENEX

Garant de notre ambition

Le Comité de Mission joue un rôle essentiel en garantissant l'intégrité, la pertinence et l'efficacité de nos engagements. Il veille à ce que notre raison d'être guide nos décisions stratégiques, tout en apportant un regard éclairé sur nos actions. Plus qu'un organe de contrôle, il contribue à affiner notre mission et à optimiser sa mise en œuvre.



Croiser les expertises et les sensibilités

Le Comité tire sa richesse de la diversité de ses membres, internes et externes. Cette pluralité de perspectives garantit la pertinence de la mission et son appropriation par tous.

- Les membres externes, issus des milieux académique, entrepreneurial et économique, apportent un regard indépendant et des propositions innovantes pour renforcer l'impact de la mission.
- Les membres internes et les invités permanents (sans droits de vote), dirigeants et collaborateurs d'Abenex, assurent un lien direct entre les orientations stratégiques et la réalité opérationnelle des participations, transformant ainsi les décisions en actions concrètes.

Faire avancer la réflexion et l'action

Le Comité est un moteur de progrès. Il suit la bonne exécution de la mission, émet des avis consultatifs, et propose des ajustements pour affiner les objectifs et garantir leur performance. Il évalue régulièrement la pertinence des actions et des résultats obtenus, contribuant ainsi à ancrer la mission dans des pratiques exemplaires à fort impact.

Président du Comité de Mission



Rodolphe Durand

Professeur, titulaire de la chaire « Joly Family Chair in Purposeful Leadership »
HEC Paris

- » Fondateur de l'Institut Society and Organizations
- » Directeur académique du « Purpose Center »
- » Membre de Conseils d'administration, de Comités de mission et de Comités à Impact

Plus que les labels et chartes, le statut de société à mission engage les mandataires et les représentants de l'entreprise. Qu'un investisseur tel qu'Abenex s'inscrive dans ce mouvement est essentiel pour démontrer que grâce à la finance, les chemins de progrès social, environnemental, et de partage de la valeur ne sont pas que pavés de bonnes intentions mais d'objectifs ambitieux et atteints. »



Céline Barral

Directrice Stratégie, Marques et Impact
Membre du comité exécutif

Bonduelle

- » Planet and Health Integration & B Corp Director - Danone (2020 - 2022)
- » Essential Dairy and Plant Based Sustainability Director - Danone (2018-2020)



C'est tout un écosystème qui est embarqué avec le statut de société à mission d'Abenex ; cela remet au 1^{er} plan la dimension systémique cruciale des sujets sociaux et environnementaux et promeut une démarche collective vers l'impact positif. Abenex construit une vision nouvelle et crédible du progrès et de la performance au cœur du secteur financier. »



**Sophie
Fernex**

Associée
Square Management

- » Associée, en charge du développement des activités de durabilité Square Management (2023 - aujourd'hui)
- » Associée, Square Management (2008 - 2023)



Au travers l'engagement pris par ses dirigeants, le statut d'entreprise à mission mobilise l'ensemble des collaborateurs et des partenaires d'une entreprise. Cette dynamique vertueuse se reflète dans des actions concrètes qui guident la manière dont l'entreprise exerce son activité. Abenex, en tant qu'investisseur responsable, joue un rôle clé dans la transition de notre économie. »



**Laurence
Grandcolas**

Fondatrice
MySezame

- » Programme CEC Co-lead (2023 - aujourd'hui)
- » Senior Partner Kea & Partners (2022 - 2024)
- » Membre du Conseil d'administration, Communauté des Entreprises à Mission



Décider de devenir société à mission, c'est faire le choix de l'exigence : celle d'aller au-delà d'engagements ESG pour venir questionner sa contribution au bien commun au cœur de son métier. Celle d'engager des équipes qui sont sensibles au sujet mais qui vont devoir infléchir leurs pratiques. Celle de prendre position dans un écosystème encore majoritairement drivé par la recherche uniquement de performance financière. Bravo à Abenex pour cette exigence. »





**Marie-Raphaëlle
de Wissocq**

Directrice
Équipe Mid-cap

- » En charge de ITC (Skin Artist), EDL, HTDS



**Olivier
Servant**

Directeur
Équipe Small-cap

- » En charge de Aerow, Ekoscan, Phenomen, Emeraude Capital



Permanent guest



**Patrice
Verrier**

Associé - Fondateur

- » Cofondateur et Président Abenex (2008 - présent)
- » Associé ABN AMRO (1995 - 2008)



**Julie
Petithomme**

Directrice Sustainability
Équipe opérationnelle

- » Pilotage opérationnel de la stratégie RSE pour Abenex et en soutien des participations

Secretary



**Sandra
Pekle**

Associée Sustainability
Équipe opérationnelle

- » Support et coordination de la stratégie RSE pour Abenex et en soutien des participations

Un organisme tiers indépendant pour évaluer la mission

La loi PACTE reconnaît l'évaluation comme un élément clé pour légitimer le statut de société à mission.

La progression des activités est ainsi mesurée sous le contrôle du Comité de Mission et de l'Organisme Tiers Indépendant (OTI) désigné. Cet organisme joue un rôle central : il formule un avis justifiant la pertinence de la mission et l'efficacité de sa mise en œuvre, s'appuyant sur une méthodologie d'audit rigoureuse et éprouvée. Cette approche renforce la crédibilité de l'engagement des sociétés à mission auprès de ses parties prenantes.

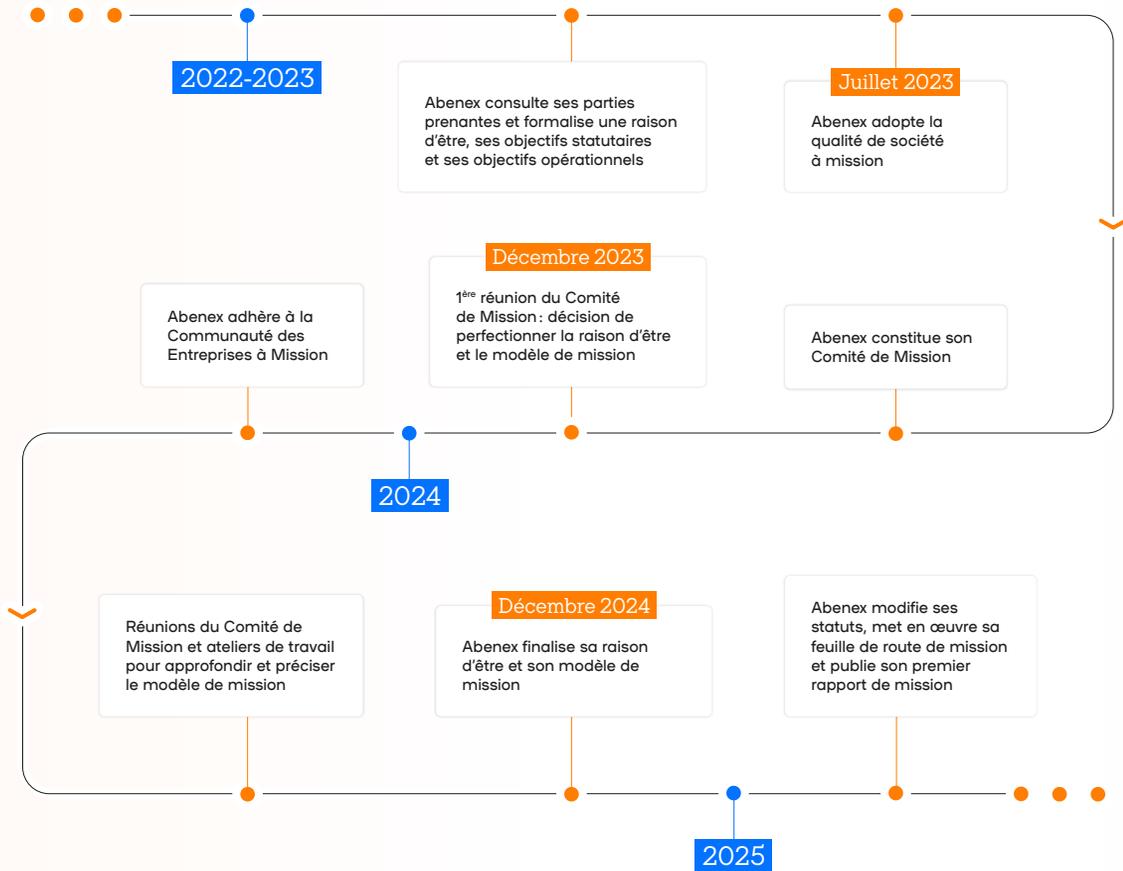
Pour remplir cette mission, Abenex a confié ce rôle au Cabinet de Saint Front, spécialiste en développement durable et RSE, accompagnant des entreprises dans toute la France, en charge de réaliser des audits réglementaires pour vérifier l'atteinte des objectifs sociaux et environnementaux.

L'avis de l'OTI est annexé au présent rapport annuel du Comité de Mission.

LA 1^{ÈRE} ANNÉE DU COMITÉ DE MISSION

Une année d'approfondissement et de précision

Au cours de ses 18 premiers mois en tant que société à mission, Abenex a pu s'appuyer sur l'engagement du Comité de Mission et du Comité Sustainability – réunissant un associé de chacune des équipes investissement, opérationnelle, support et relations investisseurs – pour franchir de nouvelles étapes et approfondir sa démarche. Cette période initiale a été consacrée à la familiarisation des membres du Comité de Mission avec l'entreprise, à la clarification de notre raison d'être et à l'enrichissement du modèle de mission, afin de poser des bases solides et ambitieuses pour nos actions futures.



Affiner notre modèle de mission : un travail de précision et d'ambition

Dès sa première réunion, le Comité de Mission a jugé pertinent de perfectionner la formulation initiale de notre raison d'être ainsi que la cohérence de nos objectifs statutaires et opérationnels. Ce travail d'affinement a permis de rendre notre mission plus singulière, ambitieuse et structurante (cf. Grille d'auto-évaluation de la mission, développée par quatre cabinets de conseil spécialisés Choregraphy, Gouvernance Responsable, Nuova Visa et Balthazar, ci-après).

Plusieurs axes d'amélioration ont ainsi guidé notre réflexion :

Différencier notre raison d'être

Nous avons cherché à affirmer la singularité d'Abenex, en mettant en avant notre rôle d'investisseur engagé et opérationnel, tout en nous assurant que notre raison d'être dépasse la seule stratégie ESG. Elle devait être un cadre fédérateur, transversal et pleinement incarné dans l'ensemble de nos activités.

Créer une meilleure articulation entre mission et engagement opérationnel

Une attention particulière a été portée à l'alignement entre la raison d'être et les objectifs statutaires, afin qu'ils se répondent avec cohérence et fluidité. En parallèle, les objectifs opérationnels ont été rationalisés pour les rendre plus lisibles, actionnables et mesurables.

Gagner en impact et en clarté

Nous avons simplifié la formulation de la raison d'être pour la rendre plus percutante et fédératrice, tout en renforçant son ambition. Notre modèle de mission s'est ainsi vu simplifié, afin d'être plus impactant.

Le modèle de mission d'Abenex résulte d'un processus collaboratif et itératif, rythmé par des plénières, des réunions thématiques et des échanges continus avec toutes les parties prenantes. Validée par le Comité de Mission, cette nouvelle version fixe un cap clair et fédère l'ensemble des contributeurs autour de notre engagement d'investisseur responsable.



Le Sésame : grille d'auto- évaluation de la mission



<p>📍 Positionnement d'Abenex</p>	●	● ●	● ● ●	● ● ● ●
<p>Singularité de la mission</p>	<p>La mission pourrait être utilisée par n'importe quelle entreprise et le lien avec l'activité de l'entreprise n'est pas identifiable.</p>	<p>La mission est clairement en lien avec le domaine d'activité de l'entreprise, mais pourrait s'appliquer à d'autres.</p>	<p>La mission couvre toute l'activité de l'entreprise et un spécialiste du domaines indentifie l'entreprise.</p>	<p>La mission reflète sans ambiguïté l'identité, la culture et les convictions de l'entreprise et toute l'activité est couverte.</p>
<p>Mobilisation des parties prenantes</p>	<p>La mission ne pousse pas à l'action, et n'est pas impliquante pour ses parties prenantes.</p>	<p>La mission implique quelques parties prenantes internes et clients, avec une appropriation et une incitation à l'action limitée.</p>	<p>La mission est challengée par les parties prenantes internes et externes et génère une meilleure intégration de l'entreprise dans son écosystème.</p>	<p>La mission est coconstruite avec des parties prenantes internes et externes clés, renforce les liens avec l'écosystème, et mène à l'action collective.</p>
<p>Alignement avec le business model</p>	<p>Le chiffre d'affaires de l'entreprise est déconnecté de la mission, voire partiellement en contradiction.</p>	<p>Une partie du chiffre d'affaires est aligné avec la mission, une autre partie ne l'est pas, voire crée des conflits d'intérêts potentiels.</p>	<p>L'essentiel du chiffre d'affaires est aligné avec la mission, le complément n'est pas en contradiction.</p>	<p>La totalité du chiffre d'affaires est alignée avec la mission.</p>
<p>Contribution sociétale</p>	<p>La mision décrit l'écosystème actuel, sans remise en question sociale, sociétale, environnementale.</p>	<p>La mission énonce des objectifs généreux et une conscience de la responsabilité de l'entreprise.</p>	<p>La mission décrit un ou plusieurs objectifs de transformation environnementale, sociale et sociétale en lien avec des parties prenantes impactées.</p>	<p>La mission décrit une contribution sociétale définie et intégrée, les parties prenantes sont impactées et la mission énonce des objectifs vérifiables de transformation.</p>
<p>Ambition d'innovation</p>	<p>La mission décrit ce qu'est l'entreprise aujourd'hui, sans vision d'avenir.</p>	<p>La mission décrit ce qu'est l'entreprise aujourd'hui et intègre des questions d'innovation et de transformation sociétale.</p>	<p>La mission et les nouvelles relations avec l'écosystème aident à l'exploration de nouveaux champs d'innovation.</p>	<p>La mission offre une vision d'avenir long-terme, réinventée et responsable, tant sur les enjeux que sur le rôle que jouera l'entreprise pour y répondre.</p>

Dans une logique d'amélioration continue, nous chercherons à faire évoluer notre mission pour qu'elle porte toujours plus une vision d'avenir responsable et réinventée, à la hauteur des enjeux et du rôle que nous entendons jouer.

LA FEUILLE DE ROUTE de la mission Abenex



Faire franchir un cap majeur
à des projets vertueux
pour la société par
notre approche unique
d'investisseur engagé
et opérationnel. »

» Projets vertueux
» Approche unique d'investisseur
engagé et opérationnel



→ #1 • Concentrer notre intervention vers des **projets utiles**

● Respecter systématiquement la Matrix/grille ISR



→ #2 • S'assurer d'une **gestion responsable des ressources et des talents**

● Engager nos investissements dans une trajectoire SBTi (ou équivalent) alignée avec l'Accord de Paris

● Adresser la double matérialité de nos investissements

● S'assurer que chaque participation porte une attention particulière au développement de ses talents



→ #3 • Contribuer activement à la création de **valeur** dans nos participations et son **partage**

● Réaliser un accompagnement à impact sur mesure

● Encourager la mise en place d'un système de partage de la valeur dans les participations



→ #4 • Promouvoir l'investissement responsable auprès de nos **parties prenantes** à travers notre démarche pionnière

● Promouvoir l'investissement responsable auprès des parties prenantes clés externes

● Promouvoir l'investissement responsable auprès des parties prenantes clés internes

Concentrer notre intervention vers des projets utiles

		État des lieux 2024	Objectif 2027
Respecter systématiquement la Matrix/la grille ISR	Part des investissements respectant la Matrix Abenex	-	100 % des nouveaux investissements
	Part des investissements/ actifs respectant la grille ISR	100% des nouveaux investissements	100 % des nouveaux investissements

Mise en place fin 2024, la Matrix Abenex a été conçue pour répondre à notre premier objectif statutaire. Il s'agit d'une grille d'analyse multicritères que nous appliquons à l'ensemble des dossiers que nous étudions. C'est un outil stratégique essentiel qui aligne nos futurs investissements avec notre mission de « faire franchir un cap majeur à des projets vertueux pour la société ». Véritable filtre d'évaluation, elle permet d'identifier des investissements à fort impact et d'évaluer notre capacité à les transformer durablement.

La Matrix guide désormais nos décisions en amont de l'investissement en intégrant des critères clés tels que l'utilité du projet, son impact sociétal et environnemental, les externalités positives et négatives du projet, la gestion responsable des ressources ou encore la sensibilité de la gouvernance aux enjeux d'impact.

Au-delà de l'évaluation, la Matrix mesure notre capacité à accélérer la transformation des projets sur ces dimensions. Outil évolutif, elle sera régulièrement mise à jour pour rester un levier d'impact durable, au cœur de notre approche d'investisseur engagé.

L'avis du Comité de Mission

Le Comité considère cet objectif comme parfaitement aligné avec la raison d'être d'Abenex, en affirmant avec clarté sa volonté de concentrer ses investissements sur des projets à forte utilité sociétale. La mise en place de la matrice de sélection constitue un outil structurant, véritable levier pour garantir cet engagement. Le Comité encourage à maintenir un haut niveau d'ambition en challengeant régulièrement la matrice et en faisant évoluer, dans le temps, les critères de sélection, afin qu'ils anticipent les enjeux à venir et assurent, dans la durée, l'alignement des décisions d'investissement avec des standards d'impact toujours plus exigeants.



Les premiers pas de la Matrix

Depuis le début de l'année, tous les dossiers sont évalués à travers le prisme de la Matrix, affirmant son rôle désormais clé dans notre processus d'investissement. Cet outil nous permet d'orienter nos investissements vers des projets où notre impact peut être décisif.

Ainsi, nous avons choisi de ne pas donner suite à un dossier dans le secteur de la distribution spécialisée, estimant que son utilité sociétale n'était pas suffisamment avérée et que notre capacité à lui faire franchir

un cap majeur restait trop limitée. À l'inverse, certaines opportunités ont franchi avec succès cette première étape et sont donc toujours à l'étude. C'est notamment le cas d'un dossier dans le secteur de la santé : une entreprise déjà engagée, sans externalité négative significative, positionnée sur des besoins sociétaux prioritaires, et prête à accélérer sa transformation à impact aux côtés d'un investisseur aligné avec ses ambitions.

Objectif #2

S'assurer d'une gestion responsable des ressources et des talents

		État des lieux 2024	Objectif 2027
Engager nos investissements dans une trajectoire SBTi (ou équivalent), alignée avec l'Accord de Paris	Part des participations engagées dans une démarche SBTi (ou équivalent)	4 %	26 %
Adresser la double matérialité de nos investissements	Part de participations disposant d'une analyse de double matérialité préliminaire	23 %	55 %
S'assurer que chaque participation porte une attention particulière au développement de ses talents	Part des participations disposant d'un reporting RH et d'objectifs associés	15 %	75 %

L'avis du Comité de Mission

Le Comité souligne la forte cohérence de cet objectif avec la raison d'être d'Abenex, car un projet véritablement vertueux repose notamment sur une gestion responsable de ses ressources et de ses talents. La déclinaison opérationnelle de cet objectif permet d'aborder de manière structurée les enjeux clés, en assurant un suivi rigoureux et pertinent au sein des participations par le top management. Le Comité salue cette approche qui garantit que ces sujets restent des priorités stratégiques, pilotées au plus haut niveau.



Des avancées début 2025 en matière de climat

En début d'année, la Science Based Targets initiative (SBTi) a validé les objectifs de réduction des émissions de CO₂ d'Abenex. Le cap est désormais fixé, la feuille de route doit être mise en œuvre. Sous l'impulsion commune des équipes dirigeantes et d'Abenex, nous avons déjà réalisé deux pilotes

SBTi au sein de nos participations afin d'accompagner opérationnellement nos entreprises en portefeuille sur le chemin de la décarbonation. Forts de cette expérience, nous allons encourager l'ensemble de notre portefeuille dans la réduction de son empreinte carbone.

Contribuer activement à la création de valeur dans nos participations et à son partage

		État des lieux 2024	Objectif 2027
Réaliser un accompagnement à impact sur mesure ¹	Part du portefeuille accompagnée / an	91 %	100 %
S'assurer qu'un système de partage de la valeur soit mis en place dans les participations	Part de participations avec un système de partage de la valeur ²	58 %	68 %

¹ Cet objectif opérationnel sera retravaillé en cours d'année avec le Comité de Mission afin de mieux définir la nature de l'accompagnement à impact, adapté aux spécificités identifiées.

² Les mécanismes en place, prévus pendant la durée de la détention ou en cours de mise en place, sont pris en compte.

L'avis du Comité de Mission

Le Comité de Mission salue l'ambition de cet objectif, qui incarne pleinement l'engagement d'Abenex à favoriser la création de valeur, tout en veillant à sa répartition. Il encourage Abenex à consolider son rôle d'investisseur engagé et opérationnel, en accompagnant ses participations à travers des missions à fort impact, porteuses de transformations significatives et pérennes.



Un accompagnement sur mesure pour plus d'impact : bilan 2024 et perspectives 2025

En 2024, nous avons accompagné plus de 90 % de nos participations à travers des actions ciblées, adaptées aux enjeux spécifiques de chaque entreprise. Cet accompagnement a pris diverses formes : soutien au développement commercial, optimisation des systèmes IT et accélération de la digitalisation, structuration et mise en place de stratégies et de reporting ESG, évolution de la gouvernance et du modèle d'entreprise, renforcement de la gestion des talents, ou encore appui stratégique lors d'opérations de croissance externe. Parmi ces avancées, certaines

transformations ont été particulièrement marquantes. À titre d'exemple, nous avons accompagné l'une de nos participations, Inlog, dans une étape clé de son développement : son passage en société à mission (cf. Interview ci-après). Pour 2025 et les années à venir, notre ambition est claire : intensifier notre engagement en accompagnant un nombre croissant de nos entreprises en portefeuille dans l'objectif de favoriser la création de valeur et de veiller à ce qu'elle soit partagée de manière équilibrée au sein de nos participations.

LA TRANSFORMATION EN SOCIÉTÉ À MISSION, un levier stratégique et humain

Interview INLOG



David Kalfon

» CEO de Inlog

I Vous êtes récemment devenu société à mission. Comment cette transformation a-t-elle renforcé votre identité sur le marché ?

David Kalfon : Cette évolution a été un véritable accélérateur pour notre entreprise. Travaillant dans le domaine de la santé, nos valeurs sont profondément ancrées dans l'amélioration continue et la responsabilité. Notre activité, qui touche aux laboratoires et aux banques de sang, impose un niveau d'exigence maximal. Garantir la sécurité des patients, améliorer la qualité des analyses et optimiser les processus de transfusion sont des enjeux vitaux. Il nous est donc apparu comme une évidence d'inscrire ces engagements au cœur de notre identité, à travers le statut de société à mission.

I En quoi ce statut vous apporte-t-il un atout supplémentaire sur le plan commercial ?

Aujourd'hui, les grandes entreprises et institutions publiques attendent de leurs partenaires qu'ils partagent une vision engagée et responsable. Notre transformation en société à mission est un véritable atout compétitif, notamment lorsqu'il s'agit de répondre à des appels d'offres. Par exemple, nous renouvelons actuellement notre contrat avec l'Établissement Français du Sang (EFS), qui exige désormais de ses fournisseurs un engagement fort sur les volets environnementaux et sociétaux. Être société à mission crédibilise notre démarche et nous distingue auprès de nos clients.

I Cette transition a-t-elle également eu un impact sur votre stratégie et vos décisions ?

Absolument. Nous avons renforcé notre vigilance sur plusieurs axes stratégiques : la sécurisation des processus, l'optimisation des consommations énergétiques et la réduction de notre empreinte carbone. Ces préoccupations sont désormais intégrées dans chacune de nos décisions, que ce soit dans le développement de nouveaux produits ou dans l'accompagnement des établissements de santé vers des pratiques plus durables.

I Et sur le plan humain, quelles actions avez-vous mises en place ?

L'engagement envers nos collaborateurs est un pilier essentiel de notre transformation. Nous avons repensé nos espaces de travail pour favoriser le bien-être et la collaboration : amélioration de l'acoustique, maximisation de la lumière naturelle, création d'espaces dédiés aux échanges et à la créativité... L'objectif est clair : offrir un environnement de travail épanouissant pour attirer et fidéliser nos talents. Nous avons aussi encouragé le retour au bureau en rendant nos locaux plus agréables et en cultivant une dynamique collective forte.

I Quel a été le rôle d'Abenex dans cette transformation ?

L'accompagnement d'Abenex a été déterminant. Leur regard stratégique nous a aidés à structurer notre démarche et à prendre des décisions clés pour notre développement. Leur expertise et leur capacité à challenger nos choix ont été précieuses, notamment sur les aspects stratégiques liés à notre mission et à notre impact. Aujourd'hui, je suis fier de cette évolution et convaincu que cette transformation nous permet de créer encore plus de valeur, tant pour nos clients que pour nos collaborateurs.

»

**Être société à mission
crédibilise notre
démarche et nous
distingue auprès de
nos clients. »**

»

Promouvoir l'investissement responsable auprès de nos parties prenantes à travers notre démarche pionnière

		État des lieux 2024	Objectif 2027
Promouvoir l'investissement responsable auprès des parties prenantes clés externes (sociétés en portefeuille, pairs et clients)	Nombre d'actions d'engagement collaboratif	3	> 6
Promouvoir l'investissement responsable auprès des parties prenantes clés internes	Part des collaborateurs formés annuellement à l'investissement responsable	95 %	100 %

L'avis du Comité de Mission

Le Comité de Mission souligne l'importance stratégique de cet objectif, qui illustre la volonté d'Abenex de s'affirmer comme un acteur de référence en matière d'investissement responsable et qui constitue un levier de différenciation fort. Il salue les initiatives de sensibilisation et de formation déjà engagées, ainsi que les efforts pour intégrer des pratiques responsables dans la chaîne de valeur. Le Comité encourage Abenex dans le futur à renforcer son ambition en intensifiant ses actions de pédagogie, notamment auprès des parties prenantes clés externes, afin d'élargir l'impact de sa démarche pionnière.



La promotion de l'investissement responsable et des modèles à impact déjà en action

Si la mise en œuvre de notre nouveau modèle de mission débute officiellement en janvier 2025 et que ce 1^{er} rapport présente notre point de départ, notre engagement est déjà une réalité. Nous avançons avec une dynamique portée par des actions tangibles et une volonté affirmée de diffuser les bonnes pratiques au sein de notre écosystème, avec toujours pour ligne de conduite le « Lead by exemple », à travers notamment :

» nos séminaires dirigeants annuels, qui rassemblent nos participations autour de sujets clés liés à la transition écologique

et aux bonnes pratiques ESG, à la création de valeur et à une meilleure gouvernance. Ces moments d'échange encouragent une dynamique collective et renforcent l'ambition de notre portefeuille en matière d'engagement.

» ou encore notre implication au sein de France Invest, où nous contribuons activement à structurer et promouvoir un investissement plus responsable à l'échelle de notre industrie.

PERSPECTIVES

Un chemin en construction

En devenant société à mission en juillet 2023, Abenex a fait le choix audacieux d'inscrire ses engagements sociétaux et environnementaux au cœur de sa gouvernance. L'année 2024 a marqué une étape clé consacrée à construire les fondations de notre mission, à préciser nos engagements, à définir des indicateurs de suivi concrets, et à esquisser des perspectives d'optimisation continue pour les années à venir. Ce travail a été mené dans un esprit de dialogue ouvert et constructif, souligné par notre Comité de Mission qui a accompagné Abenex tout au long de ce processus avec un regard à la fois critique et bienveillant.

Être société à mission engage Abenex dans un travail de long terme et une dynamique d'amélioration continue. C'est un chemin exigeant qui nécessite de rester fidèle à notre raison d'être tout en adaptant nos actions aux défis émergents.



Marie-Raphaëlle de Wissocq

» Directrice
Équipe Mid-cap

Nous avons posé des fondations solides, avec des équipes formées et des process adaptés. Mais la vraie transformation réside dans notre capacité à incarner la mission au quotidien. Il ne s'agit pas seulement de principes, mais d'actions concrètes à chaque niveau de l'entreprise. L'enjeu est désormais de passer un nouveau palier en renforçant l'impact de nos engagements et en les inscrivant durablement dans nos pratiques.



Olivier Servant

» Directeur
Équipe Small-cap

Les premières étapes ont permis de structurer notre démarche, mais nous devons continuer à challenger nos méthodes pour aller plus loin. La mission doit être un moteur d'amélioration continue, un levier pour créer de la valeur autrement. Cela implique parfois des choix difficiles et des renoncements nécessaires pour rester fidèles à nos convictions. Cette démarche ambitieuse guide les collaborateurs d'Abenex dans leur quotidien vers un objectif commun vertueux.

En ce sens, le Comité de Mission a d'ores et déjà formulé des recommandations pour 2025 et a identifié de nouveaux champs d'évolution et d'innovation à explorer sur chacun des engagements, visant à renforcer l'impact de notre démarche.

Abenex avance pas à pas, avec détermination : certains de ces chantiers sont déjà en cours, portés par l'engagement des équipes, et c'est une excellente nouvelle !

En 2025, les réunions du Comité de Mission seront des moments clés pour dresser un premier diagnostic du déploiement des projets et des actions. L'objectif ? Évaluer les résultats obtenus, mettre en lumière les réussites, identifier les éventuelles difficultés, et définir de nouvelles priorités pour continuer à faire progresser notre mission. Un cap est fixé, des ambitions sont en marche. À suivre...

AVIS DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Exercice clos le 31 décembre 2024.

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (tierce partie), accrédité Cofrac Vérification, n°3-1860 (liste des implantations et portée disponibles sous www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que votre entité s'est fixée sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et relative à la période correspondant à l'exercice cité ci-dessus et joint au rapport de gestion en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce et de notre programme disponible sur demande.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en oeuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

- le fait que l'entité ait mis en oeuvre des moyens adéquats pour chaque objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts,
- le fait que l'entité ait atteint les résultats qu'elle a définis à la fin de la période couverte par la vérification, pour chaque objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts, et que
- par conséquent, la société ABENEX CAPITAL respecte chacun des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donné pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous formulons les commentaires suivants :

- Nous soulignons le fait que l'entreprise a mis en oeuvre des moyens et des actions adéquats pour l'ensemble de ses objectifs opérationnels sur la période couverte par notre vérification.

Préparation de l'information liée à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lequel s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations portant sur les objectifs sociaux et environnementaux permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant au rapport de mission.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à l'entité de désigner un comité de mission ou un référent de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce. Ce rapport est joint au rapport de gestion.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

En application des dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

N'ayant pas été impliqués dans la préparation de l'information liée à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous sommes en mesure de formuler une conclusion indépendante d'assurance modérée sur ladite information.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce et de la norme ISO 17029.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables. Nous appliquons un programme disponible sur demande.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives.

Les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux.

Nos travaux ont porté sur :

- l'analyse du modèle de mission (contenant la raison d'être de l'entité précisée dans ses statuts, les objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits

dans ses statuts, la déclinaison de ces objectifs en résultats et le cas échéant, les objectifs opérationnels et indicateurs clés de suivi)

- la revue de l'adéquation des moyens
- la revue de l'atteinte des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts.

Concernant l'analyse du modèle de mission :

- Nous avons vérifié la présence dans les statuts de la raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux, la présence de la mention de la qualité de société à mission sur le kbis ;
- Nous avons vérifié la présence d'un salarié dans le comité de mission ou d'un salarié référent de mission ;
- Nous avons fait une relecture critique du rapport de mission et collecté différents documents relatifs à la mission ;
- Nous avons revu la cohérence du modèle de mission (cohérence entre la raison d'être, les objectifs sociaux et environnementaux, les résultats et le cas échéant les objectifs opérationnels et indicateurs clés de suivi) ;
- Nous avons apprécié la cohérence entre le modèle de mission et l'activité de la société au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
- Nous avons interrogé l'organe en charge de la gestion de la société sur la mise en place de la qualité de société à mission et la manière dont la société exécute son ou ses objectifs sociaux et environnementaux.

Concernant l'adéquation des moyens :

- Nous nous sommes enquis de l'existence d'actions menées et de moyens affectés à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ;

- Nous avons identifié des preuves à collecter sur une partie de ces moyens et actions puis réalisés, le cas échéant des tests sur la cohérence des évolutions et des tests de détail consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des preuves ;

- Nous avons interrogé des parties prenantes sur les actions menées et les moyens affectés au regard de l'évolution des affaires sur la période.

Concernant l'atteinte des objectifs :

- Nous nous sommes enquis de l'existence de mesures des résultats (données historiques qualitatives ou quantitatives sous forme d'objectifs opérationnels et/ou d'indicateurs clés de suivi) atteints par la société à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental ;
- Nous avons revu les procédures de mesure de ces résultats (procédures de collecte, de compilation, d'élaboration, de traitement et de contrôle) et le périmètre de ces résultats ;
- Nous avons identifié des preuves à collecter sur une partie des résultats (qualitatifs et quantitatifs). Pour les résultats quantitatifs, nous avons réalisé des tests sur la cohérence des évolutions et, le cas échéant, des tests de détail consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des preuves.
- Nous nous sommes enquis de l'appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux auprès du comité de mission ou du référent de mission. Nous nous sommes enquis de l'analyse dans le rapport de mission, des résultats atteints par la société à la fin de la période couverte par la vérification au regard de leurs trajectoires attendues.

- Nous avons corroboré ces informations collectées avec la perception qu'ont les parties prenantes des effets et impacts sur l'entité.

- Nous avons vérifié la bonne atteinte des résultats à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental et le cas échéant, l'existence de circonstances extérieures à la société ayant affecté le respect de ces objectifs.

Les procédures mises en oeuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Toulouse, le 28/05/2025

L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT
SAS CABINET DE SAINT FRONT
3 rue brindejoc des moulinais
31500 TOULOUSE

Pauline de Saint Front

» Présidente



abene»

Paris

9 avenue Percier
75008 PARIS

Lyon

49 rue de la République
69002 LYON

Amsterdam

A.J.Ernststraat 595G
1082 LD AMSTERDAM

Milan

Via Dante, 16
20121 MILAN

abene.com



Design: THE EDITORIALIST